

Patinoire Saint-Cyprien

Il est strictement défendu :

- * De se trouver sur la glace sans être chaussé de patins.
- * De s'attarder et de flâner en bordure de la patinoire.
- * De s'asseoir sur le bord de la bande.
- * De boire, de manger, ou de fumer sur la patinoire.
- * De fumer à l'intérieur du chalet des loisirs.
- * De consommer des boissons alcoolisées ou de la drogue dans le local des loisirs et sur la patinoire.
- * De patiner avec quelqu'un sur le dos ou dans les bras.
- * D'être sur la patinoire avec un traîneau.
- * De se tirer ou de se bousculer.
- * De faire des courses ou de patiner à des vitesses excessives.
- * De freiner brusquement.
- * De jeter des objets sur la patinoire.
- * D'endommager la glace en y piquant la lame d'un patin
- * De patiner dans le sens contraire ou à reculons.
- * De pratiquer des figures de patinage artistique.
- * De faire la chaîne, jouer à la tague ou lancer des balles de neige.
- * D'entrer et de sortir de la patinoire par une autre endroit que la porte d'accès prévue à cet effet.
- * D'utiliser casque d'écoute, cellulaire ou appareil électronique portatif en patinant.

Nous demandons aux adultes de développer le sens civique des plus jeunes en les invitant à respecter les règlements en vigueur, et ce, afin que tous puissent tirer le maximum de bénéfice du patin et du hockey libre.

Tout manquement à ces règles de sécurité pourrait entraîner une exclusion individuelle ou collective de la patinoire.

